NOTICE TECHNIQUE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN

MACHINE ENTERREUSE DE CABLE

Autocable Drop-in 5

TRADUCTION DE INSTRUCTIONS ORIGINAL

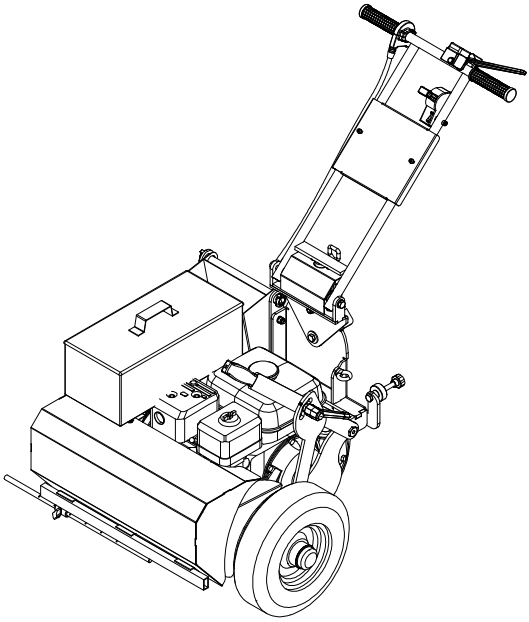

AVANT LA PREMIERE MISE EN MARCHE DE LA MACHINE LIRE ATTENTIVEMENT LA PRESENTE NOTICE

www.Autocable.be

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

CE

La société
CARAVAGGI Srl

SIÈGE SOCIAL - USINE ET ADMINISTRATION:
Via Monte Adamello, 20 – 25037 Pontoglio (BS) - ITALIE

déclare sous sa seule responsabilité que la machine:
MACHINE ENTERREUSE DE CABLE DROP-IN 5

Modèle **Drop-In 5 - essence 5 hp**

N° de série **Voir plaque sur le aerateur**

Année de fabrication: **Voir plaque sur le aerateur**

est conforme à toutes les dispositions applicables des Directives européennes
Directive 2006/42/CE sur les machines portant modification de la directive 95/16/CE.
La machine a été adaptée aux dispositions pertinentes des normes harmonisées et spécifications techniques suivantes :
UNI EN ISO 12100-1-2:2005 « Sécurité des machines - Notions fondamentales et principes généraux de conception - Terminologie de base, méthodologie. Principes techniques ».
UNI EN ISO 4254-1:2006 « Matériel agricole - Sécurité - Partie 1: Exigences générales ».
UNI EN 13683:2010 « Matériel de jardinage - Broyeurs/déchiqueteurs à moteur intégré - Sécurité ».
ISO 11684: « Tracteurs et matériels agricoles et forestiers, matériels à moteur pour jardins et pelouses - Signaux de sécurité et de danger - Principes généraux ».

Le représentant légal
(Gianlorenzo Caravaggi)

Pontoglio, 01 / 01 / 2010

1. PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ

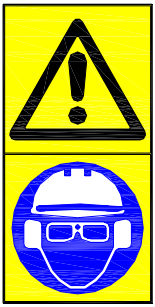

Attention !
Port de casque, de protecteurs auditifs et de lunettes de protection.

Attention !
Port de gants de protection.

Attention !
Port de chaussures de sécurité.

Attention !
Port de vêtements adaptés au travail avec des machines présentant des organes en mouvement.

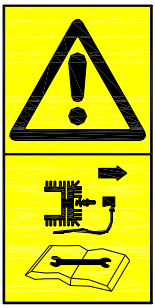

Attention !
Débrancher la bougie du moteur à explosion avant toute opération de maintenance.

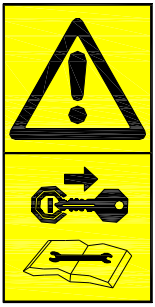

Attention !
Éteindre le moteur avant toute opération de maintenance.

Danger !
Tenir les bras et les mains à l'écart des organes en mouvement.

Danger !
Tenir les mains éloignées des organes coupants.

Danger !
S'assurer que les lames sont complètement à l'arrêt avant de s'approcher.

Attention !
La machine ne doit être utilisée que par une seule personne.

Attention !
Ne pas utiliser la machine à moteur à explosion dans un lieu fermé. Danger d'intoxication.

Attention !
Point de levage de la machine.

2. COMMENT UTILISER ET CONSERVER LE MANUEL D'INSTRUCTIONS

Le présent manuel d'instructions est destiné à l'utilisateur de la machine, au propriétaire, au technicien de maintenance chargé du nettoyage et au réparateur; il doit toujours être à leur disposition pour toute consultation éventuelle.
Le manuel d'instructions a pour mission de décrire l'utilisation de la machine prévue dans l'hypothèse de projet, ses caractéristiques techniques; de fournir des instructions concernant la manutention, le nettoyage, la mise au point, l'utilisation de la machine et la formation du personnel; de diriger les opérations d'entretien; de faciliter la commande de pièces détachées; d'informer au sujet des risques résiduels et, d'une façon générale, de formuler des avertissements concernant les opérations à exécuter avec une prudence particulière.
La machine est destinée à l'emploi professionnel ; aucun manuel d'instructions ne saurait donc se substituer à une expérience suffisante de l'utilisateur.
Le présent manuel doit être considéré comme une partie intégrante de la machine; il doit être conservé pour toute référence future jusqu'au démantèlement final de la machine.
Le manuel d'instructions doit toujours être à disposition pour la consultation et conservé dans un endroit sec et protégé.
En cas de perte ou d'endommagement, l'utilisateur peut demander un nouveau manuel au fabricant en précisant la série, le type et l'année de construction indiqué sur la plaque fixée sur l'aérateur (chap. 5).
Le fabricant se réserve le droit de mettre à jour la production et le manuel sans avoir l'obligation d'actualiser la production et les manuels précédents.
Le constructeur décline toute responsabilité en cas de :

- utilisation impropre de l'aérateur,
- utilisation non conforme aux indications expressément fournies dans la présente documentation,
- carences graves dans l'entretien prévu et conseillé,
- modifications ou interventions non autorisées,
- utilisation de pièces détachées différentes des pièces d'origine ou spécifiques pour le modèle,
- inobservation totale ou partielle des instructions,
- événements exceptionnels.

3. IDENTIFICATION DES PARTIES PRINCIPALES

1. Poignée
2. Levier de réglage
3. Réglage de profondeur
4. Vis d'arrêt
5. Moteur essence
6. Lames
7. Logement du câble
8. Tige graduée

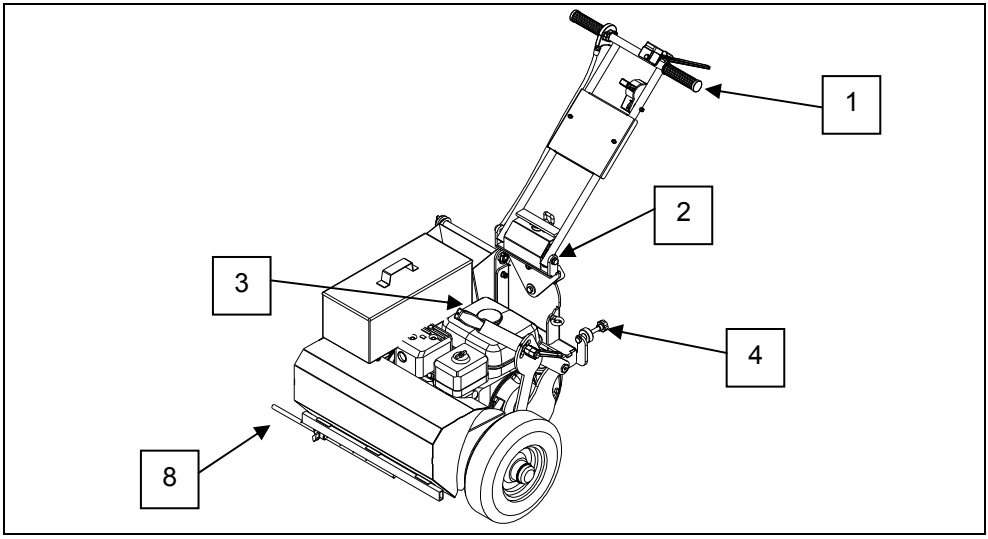

Fig. 1a

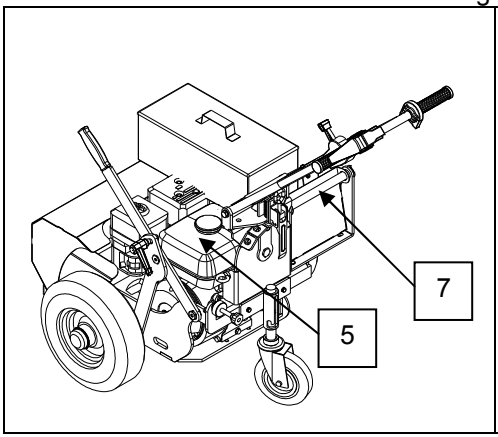

Fig. 2a

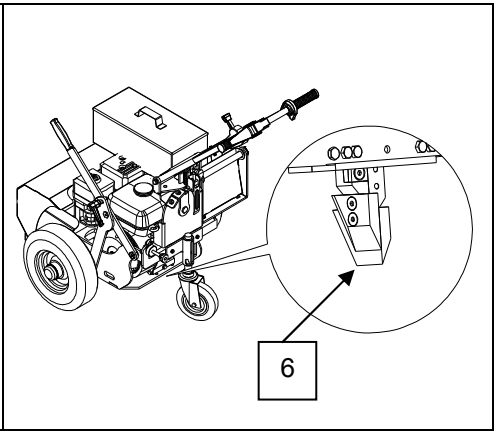

Fig. 2b

4. UTILISATION PRÉVUE DE LA MACHINE

La machine doit être actionnée par un seul opérateur, qui doit se tenir au poste de commande devant la poignée de travail pendant tout le fonctionnement de l'appareil.
L'opérateur préposé doit avoir lu et bien compris les instructions contenues dans manuel pour pouvoir faire fonctionner correctement la machine.
L'opérateur doit s'assurer qu'il n'y ait aucune personne ou animal dans le rayon d'action de la machine pendant le fonctionnement de celle-ci.
Cette machine peut être utilisée exclusivement pour la pose des câbles de guidage dans le sous-sol de jardins et de gazons exempts de pierres.
La machine n'est pas conçue pour une utilisation dans des endroits autres que ceux énumérés ci-dessus.
Pour l'utilisation dans des endroits différents, contacter le constructeur de la machine ou les revendeurs agréés.
L'opérateur préposé à l'utilisation de la machine doit avoir une connaissance approfondie de toutes les instructions fournies par ce manuel.

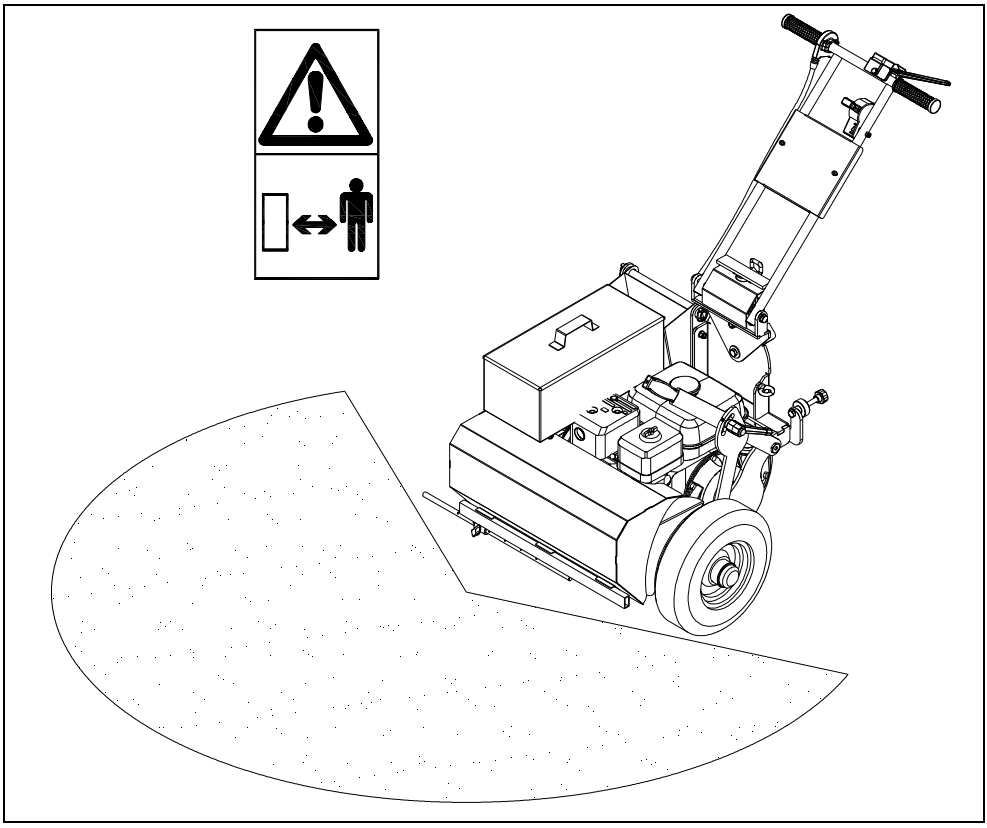

Fig.3

5. DÉBALLAGE DE LA MACHINE ET PRÉPARATION

La Machine enterreuse de câble est fourni partiellement démonté. Il peut être fourni assemblé ou être emballé sous carton pour faciliter les opérations de manutention et de transport avant la mise en service par l'utilisateur.
Dans ces cas, la manutention doit être effectuée à l'aide d'un transpalettes ou autre dispositif capable de supporter un poids d'environ 70 kg. Éviter de :

- soulever l'aérateur avec des câbles ou des élévateurs non appropriés,
- traîner l'aérateur avec les lames du rotor en contact avec le sol,
- provoquer des chocs ou des secousses,
- exposer la machine à la pluie, au gel ou aux intempéries.

À la réception de la machine, s'assurer que le contenu correspond au bordereau de livraison.
Si vous remarquez des dégâts ou des manques à l'issue du transport, adresser immédiatement une réclamation à la compagnie de transport et prévenir le revendeur agréé ou le constructeur ; vérifier notamment :

- l'absence de bosselures, de signes de coups ou de déformations,
- qu'il n'y a pas de zones mouillées ou de signes pouvant laisser supposer que l'emballage a été exposé aux intempéries,
- il n'y a pas signe d'altérations non autorisées.

Après avoir vérifié que le transport s'est déroulé correctement, procéder au montage de la machine selon les indications des figures 5:

- ouvrir l'emballage en s'assurant que le carton est orienté dans le bon sens.
- Extraire la machine de l'emballage,
- Ouvrir la poignée en position de transport puis la bloquer avec le crochet de sûreté.

Toutes les machines peuvent être levées et transportées au moyen de grues ou de palans, à l'aide de crochets et de câbles (homologués et adaptés au poids de l'équipement) que l'on accrochera à l'œillet indiqué par le pictogramme correspondant appliqué sur la machine.
Pour le levage, se servir d'un crochet très sûr du type à mousqueton. Prêter un maximum d'attention et de prudence lors des manœuvres de chargement et de déchargement de la machine. Ces opérations doivent être réalisées par un personnel qualifié (élingueur, conducteur de chariot élévateur, etc.). Lors du levage de la machine, interdiction est faite de passer ou de se tenir sous la charge en élévation.
Pour transporter la machine, il suffit de prendre la poignée et de la pousser dans la direction voulue ; procéder moteur éteint.

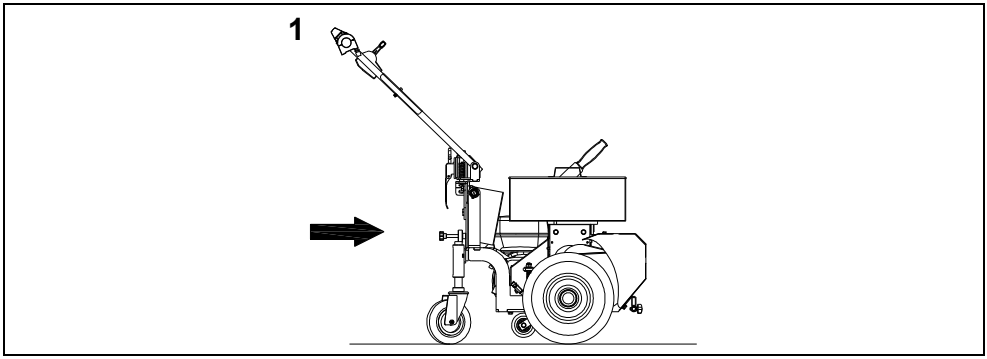

Fig.4

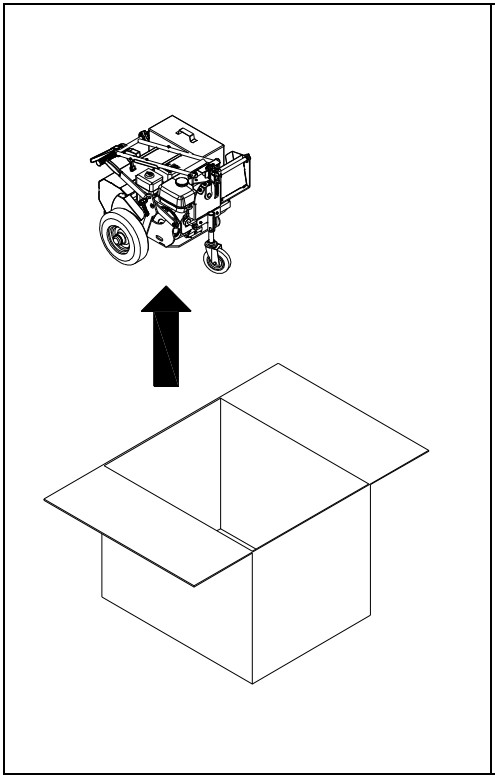

Fig. 5a

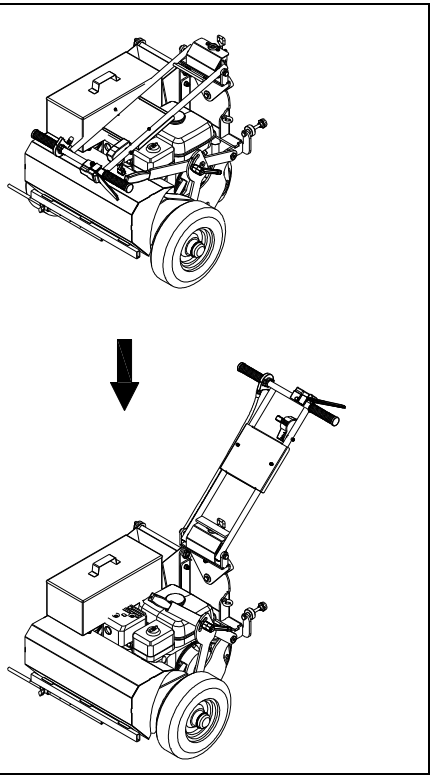

Fig. 5b

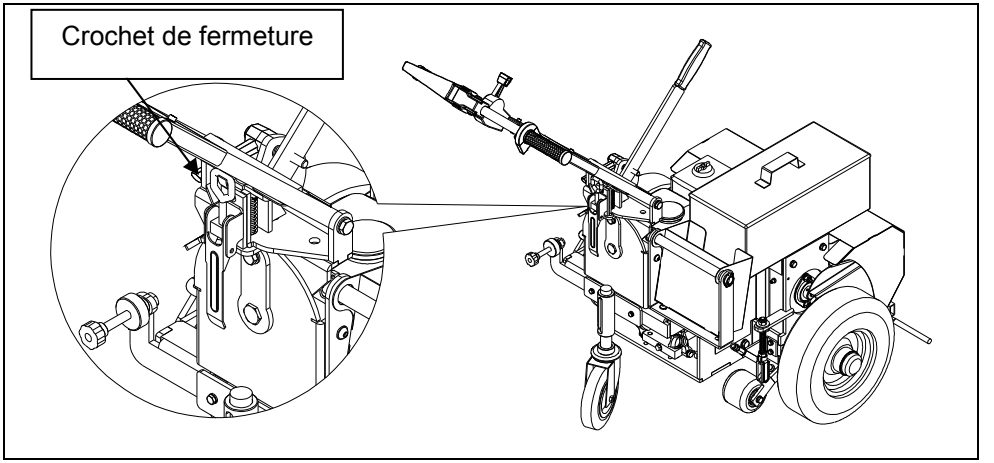

Fig. 5c

6. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

La plaque d'identification CE est fixée de façon bien visible sur la machine enterreuse de câble (fig. 6).
Pour toute communication avec le fabricant, citer le numéro de matricule présent sur la plaque d'identification.

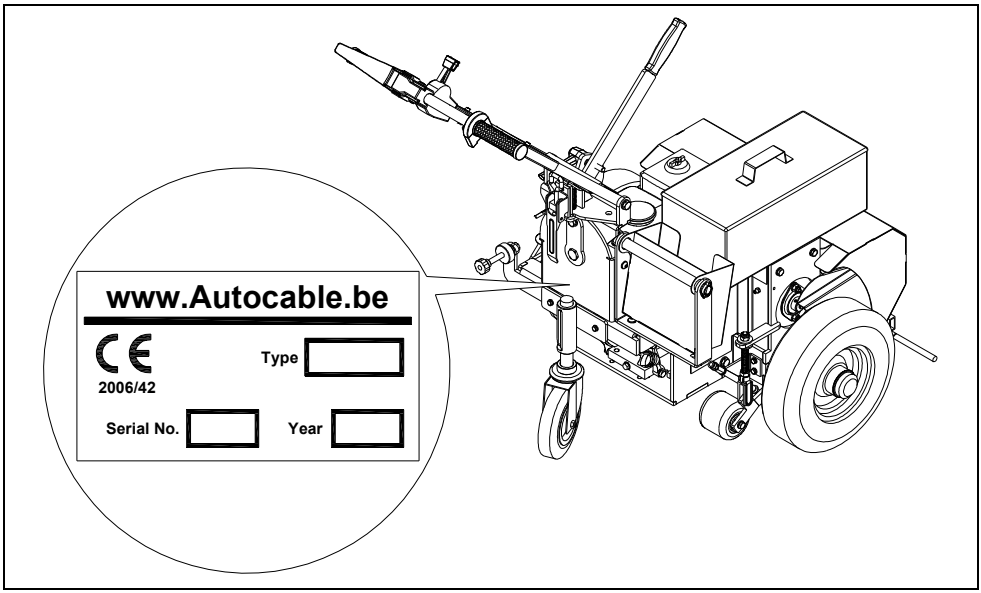

Fig. 6

Version	Puissance HP (kw)	Alimentation
Autocable DROP-IN 5	**5 (3.7)**	**Essence**

6.1 Encombrements et dimensions

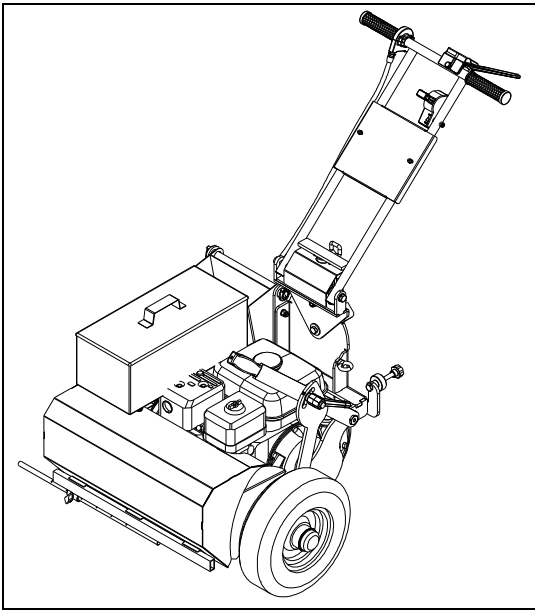

Modèle	Larg.	Long.	H
DROP-IN 5	670	1000	950

Poids à vide (kg.): ~ 70

$L_{WA\ MAX}$ (dB): 104

Fig. 7

7. RÈGLES DE SÉCURITÉ

Les avertissements contenus dans ce manuel se réfèrent exclusivement aux utilisations prévues et aux utilisations incorrectes raisonnablement prévisibles. Les indications qui suivent doivent être complétées par le bon sens et l'expérience de l'opérateur, facteurs indispensables pour la prévention des accidents.
Toute modification apportée à la machine sans l'autorisation écrite préalable du fabricant dégage ce dernier de toute responsabilité.
Cette machine doit être utilisée exclusivement pour la pose enterrée du câble de guidage dans le sol de jardins et de terrains herbeux dépourvus de pierres.
Toute utilisation pour des finalités différentes est interdite
La machine ne doit être utilisée que par un personnel qualifié, autorisé et informé connaissant son fonctionnement et ses dangers. Avant de commencer à travailler, lisez attentivement le manuel. L'utilisation de la machine par des personnes mineures est formellement interdite.

7.1 RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

- **Règle fondamentale :** inspecter la machine avant chaque mise en marche.
- Respecter, outre les mises en garde contenues dans ce manuel, toutes les règles de sécurité et de prévention des accidents de caractère général. Avant de commencer à utiliser la machine, vous devez en connaître les caractéristiques, tous les dispositifs, les commandes et les fonctions.
- Avant de commencer à travailler, s'assurer que les lames sont parfaitement fixées aux palettes. Si les lames apparaissent endommagées, il faut nécessairement les raffûter ou le cas échéant de les remplacer. Monter les lames en suivant les instructions correspondantes et utiliser uniquement des pièces détachées d'origine fournies par le constructeur (ou son revendeur).
- Avant de commencer à travailler et à la fin du travail, vérifier que les protecteurs, les carters, les dispositifs de sécurité sont installés correctement et en parfait état et que les vis et les boulons sont présents et bien fixés.
- Les éléments de signalisation appliqués sur la machine fournissent des indications importantes : leur respect est nécessaire à votre sécurité. Lire attentivement les étiquettes de sécurité appliquées sur la machine et suivre les instructions. En cas de détérioration ou de mauvaise lisibilité des pictogrammes de sécurité, les nettoyer ou les remplacer ; veiller à mettre les pictogrammes neufs dans la position exacte indiquée au paragraphe correspondant.
- Toujours utiliser la machine à l'air libre, sur un terrain compact, plat et dépourvu d'obstacles.
- Ne pas utiliser la machine enterreuse de câble sous la pluie.

- Quiconque s'approche de la machine se trouve dans une zone de danger et devient donc « PERSONNE EXPOSÉE ». L'opérateur doit empêcher que quiconque ne pénètre dans la zone de danger et procéder lui-même avec un maximum de précaution. Si quelqu'un devait s'approcher, arrêter immédiatement la machine.
- Attention : les lames tournent encore quelques secondes après que le moteur a été éteint.
- Le manuel doit toujours se trouver à portée de main pour toute consultation, notamment pour vérifier le cycle de travail ou consulter les instructions de maintenance. En cas de perte ou de détérioration du manuel, demander au revendeur un exemplaire de remplacement.
- Cette machine doit être utilisée exclusivement pour la pose enterrée du câble de guidage dans le sol de jardins et de terrains herbeux dépourvus de pierres.
- Ne pas porter de vêtement susceptible de rester coincé (manches à poignet non serré, ceintures, colliers).
- Pendant l'utilisation de la machine, l'opérateur doit porter des protecteurs auditifs et des lunettes de sécurité.
- La machine enterreuse de câble ne doit jamais être laissée sans surveillance lorsqu'elle est en marche.
- Tenir la machine bien propre et libre de matériaux étrangers (outils, objets divers) susceptibles de compromettre son fonctionnement ou de provoquer des dommages à l'opérateur.
- Utiliser exclusivement des pièces détachées d'origine.

Consignes de sécurité pendant l'utilisation

- Avant de commencer à travailler, s'assurer de la présence du câble dans le boîtier correspondant et dans le dispositif d'enterrage du câble.
- Tenir le visage et les bras éloignés du dispositif d'enterrage du câble.
- Vérifier que le parcours que la machine enterreuse doit accomplir est dépourvu de cailloux et de pierres susceptibles de compromettre la durée des lames.
- Se tenir bien en équilibre pendant le travail.
- En cas de panne, de vibration anormale ou de bruit suspect, arrêter le moteur de la machine enterreuse de câble. Débrancher la machine de la source d'alimentation (bougie du moteur à explosion) et rechercher la cause de l'anomalie.

7.2 RÈGLES SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

7.2.1 Modèles à moteur à explosion

- En cas de panne ou, d'une façon générale, avant toute activité de mise au point, de maintenance et de nettoyage (par ex. extraction de corps étrangers des lames), arrêter le moteur et débrancher le câble de la bougie.
- Avant de commencer à utiliser l'enterreuse de câble, lire attentivement les indications de ce manuel et de celui du moteur à explosion joint en annexe et les suivre scrupuleusement.
- Ne jamais utiliser la machine dans un lieu fermé ou peu aéré (même si les portes et les fenêtres sont ouvertes) car les gaz d'échappement du moteur sont toxiques.
- Défense est faite de fumer ou de se servir de flammes libres lors du ravitaillement en carburant.
- Faire l'appoint de carburant dans des endroits ouverts et le moteur éteint. L'essence est hautement inflammable et explosive dans certaines conditions. Conserver le carburant exclusivement dans les bidons prévus à cet effet ;
- Ne rien poser sur le moteur, cela pourrait créer un danger d'incendie.
- Ne jamais ouvrir le bouchon du réservoir de carburant et ne pas ajouter d'essence pendant que le moteur est en marche ou quand il est encore chaud.
- S'il y a eu un épandage d'essence, n'essayez pas de mettre le moteur en marche immédiatement.
- Le tuyau d'échappement devient très chaud pendant le fonctionnement de la machine et il le reste pendant un certain temps après l'extinction du moteur. Ne pas toucher le tuyau d'échappement. Se tenir à distance.

8. MISE EN MARCHE

Attention! Avant de mettre en marche la machine, s'assurer qu'elle soit correctement positionnée sur un surface plane et qu'il n'y ait personne at/ou animaux à proximité.

- Lire attentivement la notice technique du moteur fourni par le fabricant correspondant.
- Vérifier le niveau d'huile et de carburant et éventuellement en rajouter.
- Ajustez la hauteur de la roue par rapport au sol en modifiant la position du levier correspondant.
- Vérifier que le lever de réglage de la profondeur des lames est dans la position de repos.
- tenir le levier de sécurité (Fig. 8c) et saisissez la poignée de démarrage (fig. 8a et 8b) et tirez sur le câble jusqu'à ce que vous sentiez la résistance provoquée par la compression. Relâchez la poignée et donnez un coup sec pour démarrer le moteur.
- Avant de commencer le travail, laissez tourner le moteur au ralenti pendant 1 minute environ, puis réglez-le sur le régime maximal (à l'aide du levier d'accélérateur), défi et puis tournez le bouton pour démarrer l'auto-propulsé et vous pouvez commencer à travailler.

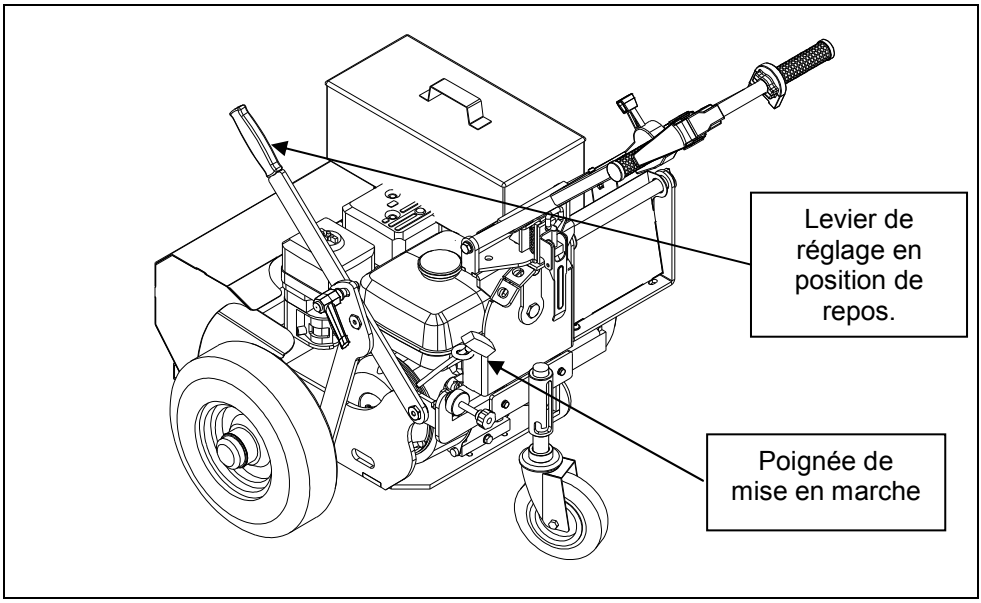

Fig. 8a

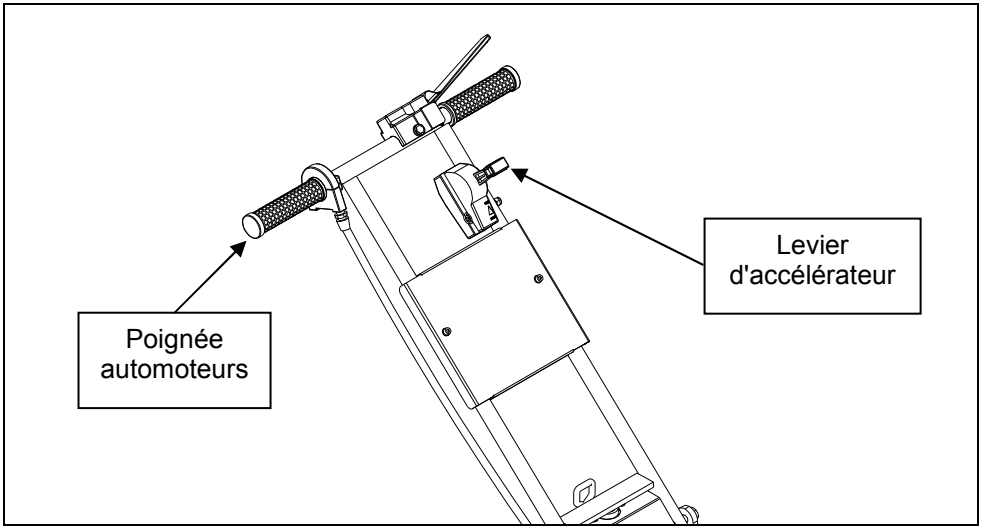

Fig. 8b

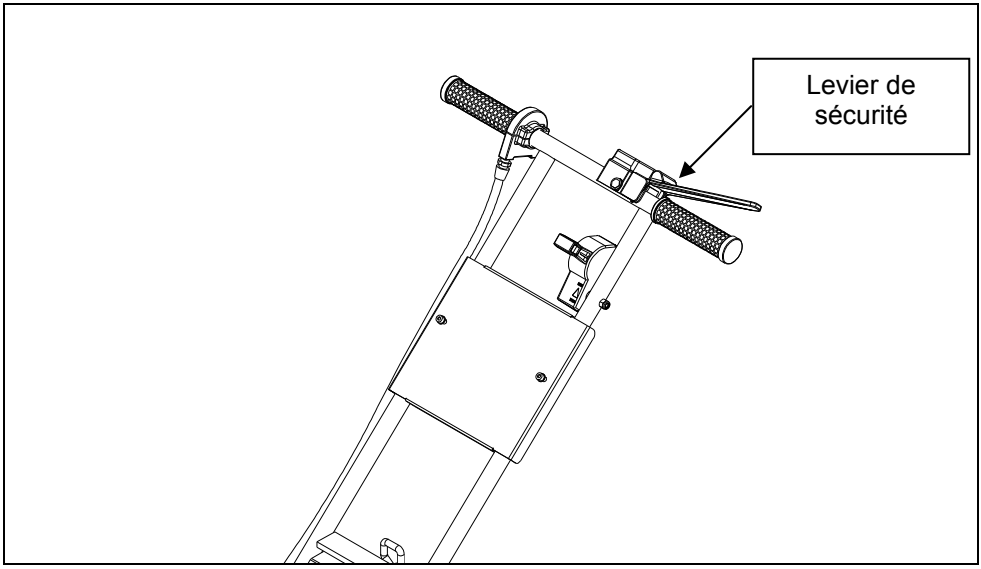

Fig. 8c

IMPORTANT!

Pour arrêter le moteur, même dans des conditions d'urgence, relâcher le levier de sécurité.

8.1 Utilisation de la machine

- La machine enterreuse de câble a été conçue pour travailler dans le sol à une profondeur de 3 à 5 cm : la régulation est possible grâce au levier prévu à cet effet.
- Régler la profondeur des lames en agissant sur le levier correspondant.
- Régler la vis d'arrêt de façon à mémoriser la position du levier (et par conséquent la profondeur de travail): cette opération est conseillée pour optimiser et accélérer le travail d'enterrage du câble.
- Régler la tige graduée pour définir le pas entre un câble et l'autre (cf. paragraphe 8.1.1).

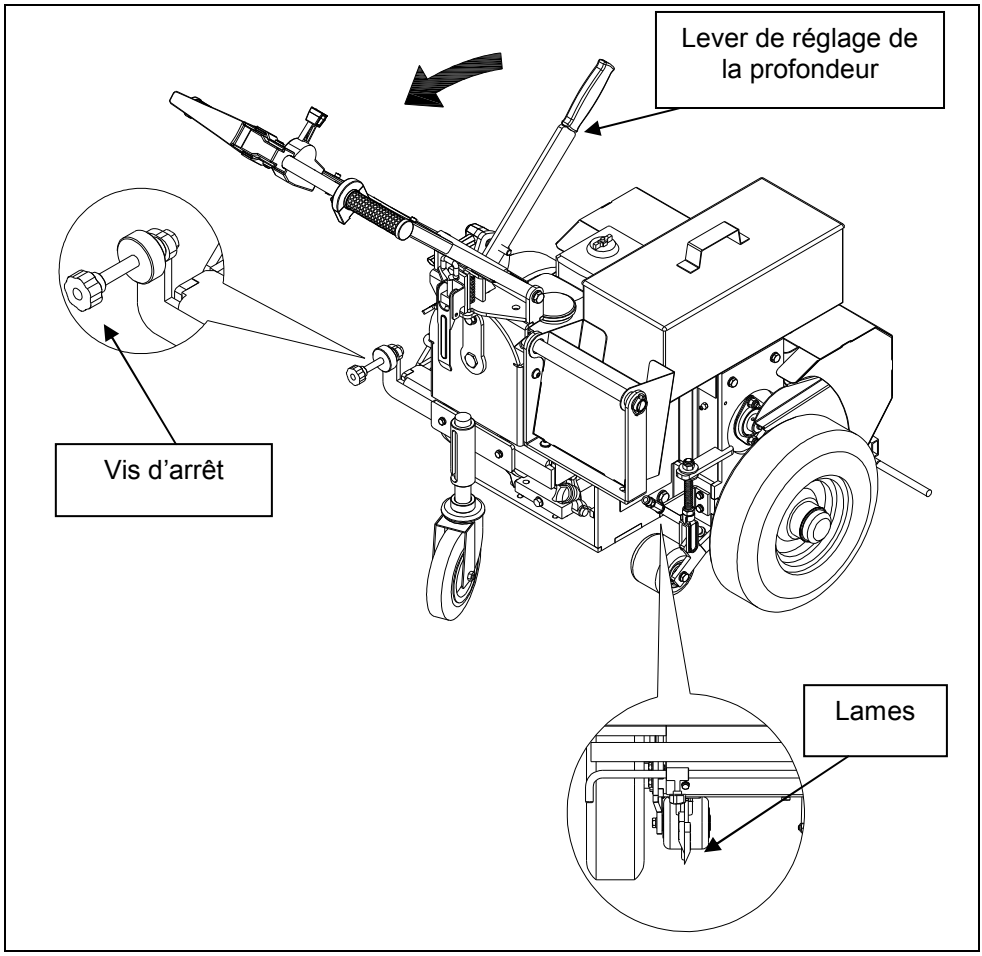

Fig. 9a

8.1.1 Réglage de la tige graduée

- Desserrer le papillon de blocage de la tige graduée.
- Extraire la tige graduée à la distance souhaitée en fonction des exigences de travail spécifiques.
- Visser le papillon pour fixer la tige graduée.

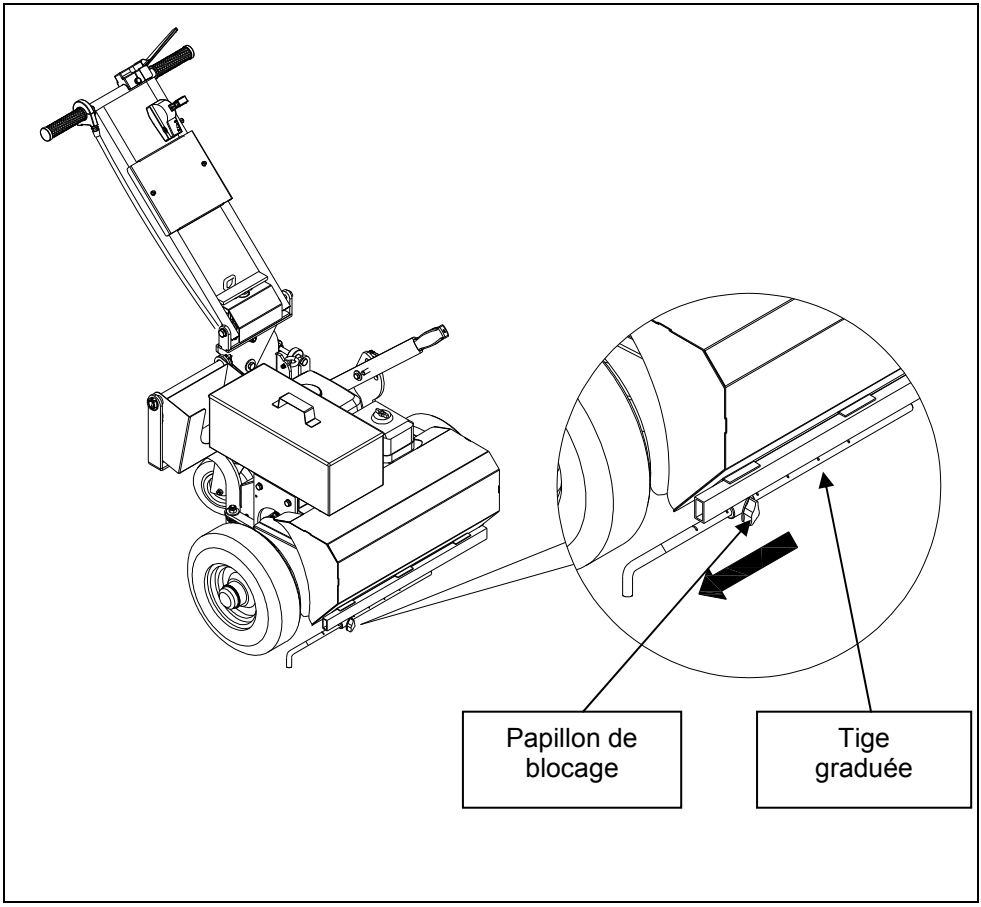

Fig. 10

8.1.2 Mode de travail

- Prendre la poignée de la machine et actionner la poignée du système automoteur en adoptant une vitesse appropriée aux exigences de chacun.

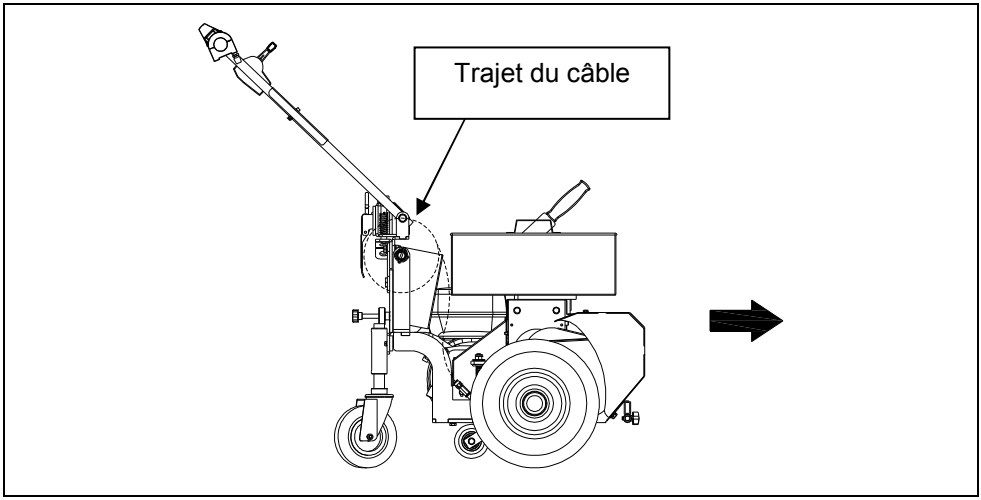

Fig. 11

- Lors de l'utilisation de la machine dans le voisinage d'arbres, de haies ou de zones de bordure, incliner la poignée de commande et la déplacer d'abord en position verticale et ensuite à gauche : pour bloquer la machine dans la position de travail la plus adaptée, reporter la poignée de commande dans la position de travail.

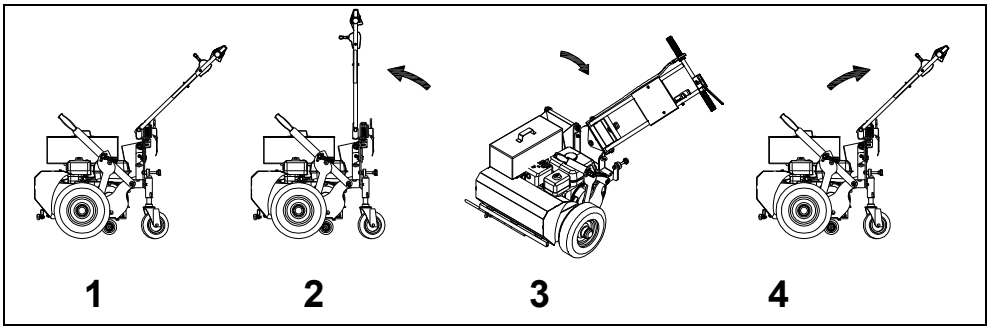

Fig. 12

IMPORTANT!

Afin d'éviter une rupture des lames ou de la transmission, la machine peut être utilisée exclusivement sur des terrains et des jardins exempts de pierres dans le sous-sol.

9. ENTRETIEN

Attention! Avant une opération, il faut éteindre le moteur et s'assurer que la machine ne puisse en aucun cas se remettre en marche. Le port des gants spéciaux est obligatoire.

9.1 Remplacement des lames

- Dévissez les vis et déposez les lames.
- Remontez de nouvelles lames.
- Remontez et resserrez les vis.

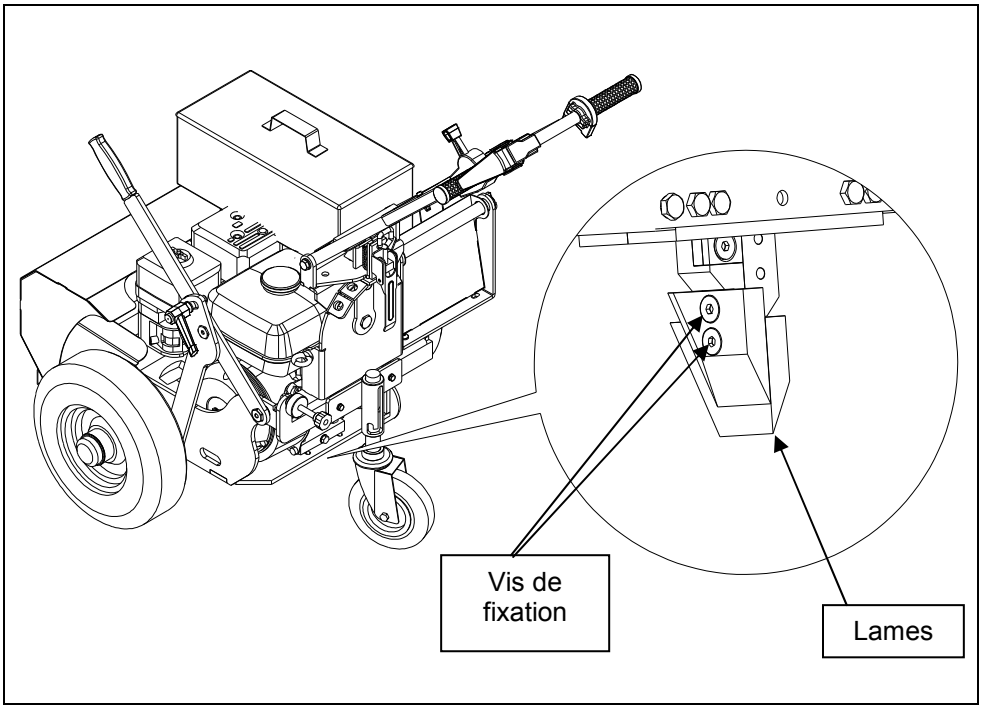

Fig. 13

9.2 Tension des chaînes de transmission

- Retirer le carter antérieur.
- Visser le tourillon à trou excentrique à l'aide de la tête hexagonale jusqu'à obtenir la tension optimale de la chaîne.
- Remonter le carter antérieur.

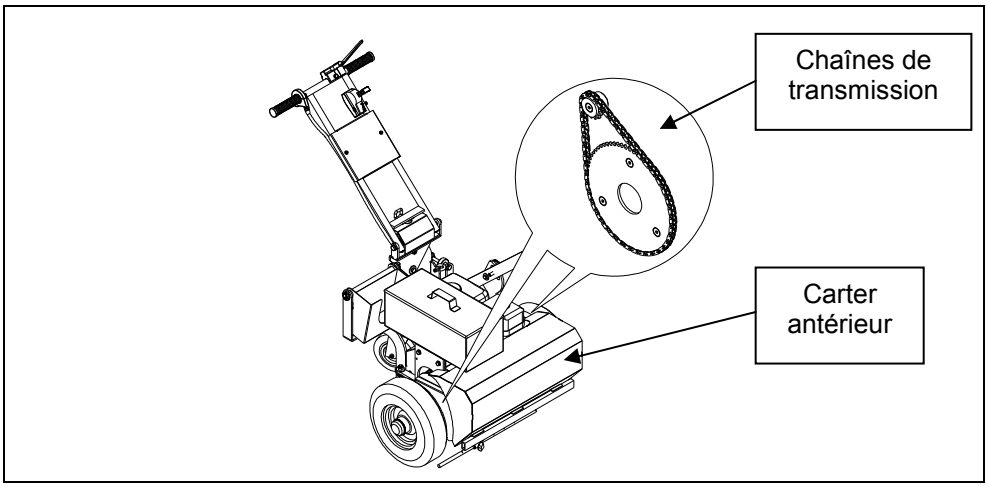

Fig. 14

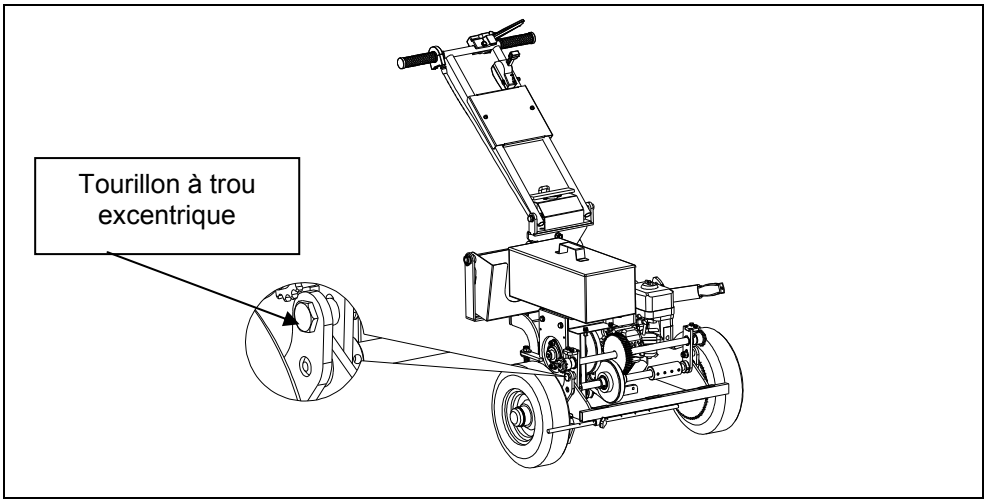

Fig. 15

9.3 Tension des courroies de transmission

- Retirer le carter antérieur.
- Desserrer les vis de fixation du moteur sur le bâti et tirer le moteur jusqu'à obtenir une tension optimale de la courroie.
- Revisser les vis de fixation du moteur sur le bâti et remonter le carter antérieur.

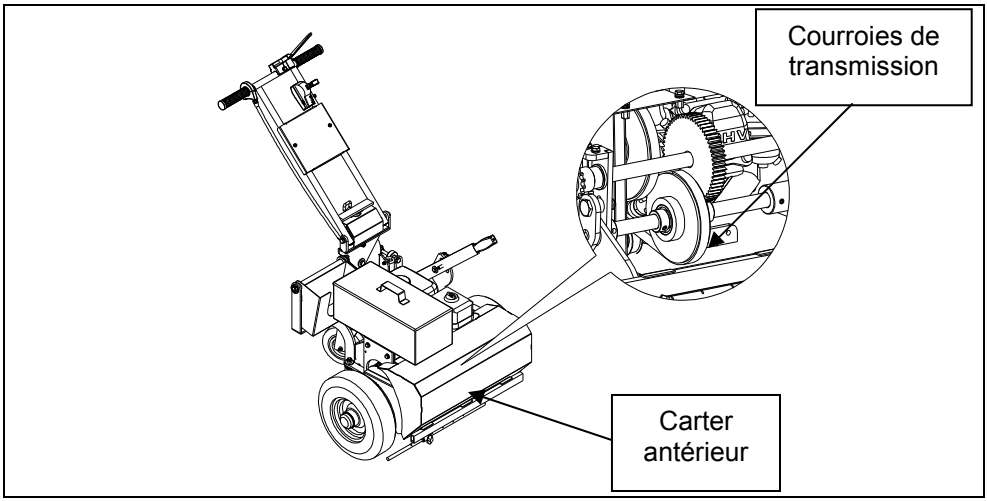

Fig. 16

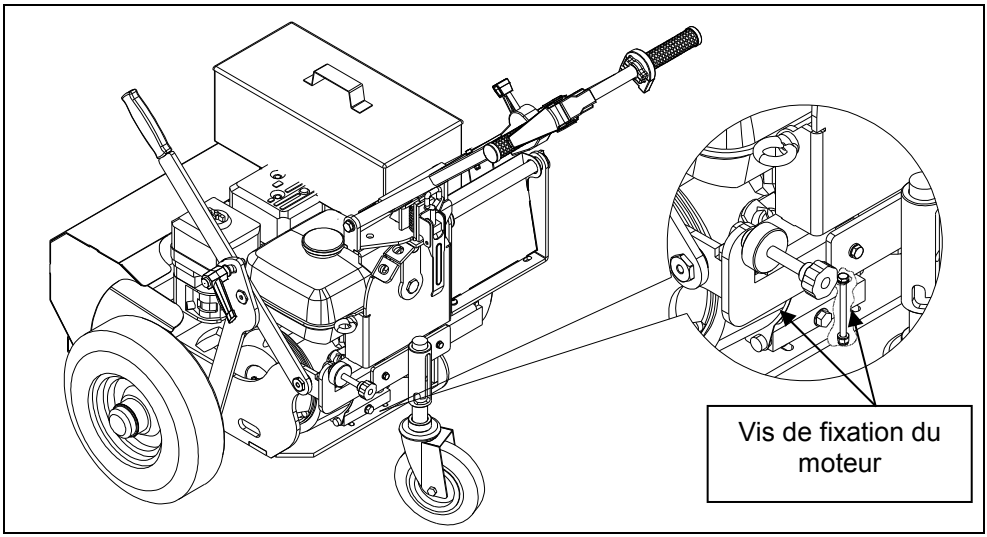

Fig. 17

9.4 Entretien ordinaire

	À chaque début de saison	**À chaque début de travail**	**À chaque fin de saison**
Contrôle de niveau d'huile moteur	Voir notice jointe	Voir notice jointe	Voir notice jointe
Contrôle serrage vis, carters, etc.	♦	♦	
Vérification de l'usure des lames	♦	♦	
Contrôle tension courroie de transmission et état d'usure	♦	♦	
Contrôle tension chaînes de transmission et état d'usure	♦	♦	
Nettoyage de la machine			♦
Lubrifiantes l'unité de transmission avec graisse Texaco Metalgrease AC (fig.18)	♦		♦

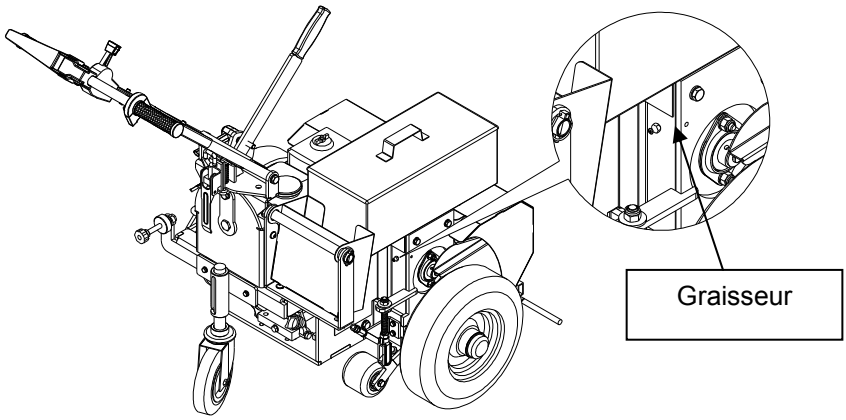

Fig. 18

10. ANOMALIES – SOLUTIONS

ANOMALIES	SOLUTIONS
Bruit anormal	Contrôle de les lames et de l'unité de transmission. Nettoyage de la machine et lubrification de la transmission.
La machine ne démarre pas	Contrôle de les lames et de l'unité de transmission. Vérifier l'état du moteur (consulter le livret d'instructions joint).
Démarrage difficile ou perte de puissance	Vérifier l'état du moteur (consulter le livret d'instructions joint).
La machine ne démarre pas perd de la puissance et fonctionne de manière irrégulière	Contrôle de les lames et de l'unité de transmission. Vérifier l'état du moteur (consulter le livret d'instructions joint).
Vibrations excessives	Contrôle de les lames et de l'unité de transmission.

11. GARANTIE

1. La société CARAVAGGI garantit les ENTERREUSE DE CABLE de sa fabrication contre les cassures causées par des défauts des matériaux de construction ou des défauts de fabrication.
2. La garantie de votre ENTERREUSE DE CABLE prend effet à partir de la date d'achat et/ou de livraison, n'est valable que pour le premier propriétaire et pour une durée de 12 mois.
3. CARAVAGGI a le droit de vérifier l'ENTERREUSE DE CABLE et les composants pour lesquels l'intervention au titre de la garantie a été demandée afin de vérifier la validité de la garantie même.
4. La garantie comprend le remplacement gratuit uniquement des composants présentant des défauts avérés de matériel ou de fabrication. Sont exclus de la garantie les pièces et accessoires commerciaux.
5. La main d'œuvre, le matériel auxiliaire et le transport relatifs aux réparations au titre de la garantie sont exclus du remboursement.

PERTE D'EFFET DE LA GARANTIE

1. CARAVAGGI décline toute responsabilité – et les considère donc exclus de la garantie – pour les dommages en général, notamment les dommages occasionnés aux personnes et aux biens, les pertes dues à un manque à gagner ou une production non réalisée ou aux frais de location et, d'une façon générale, les dommages moraux et commerciaux.
2. Toutes les demandes d'intervention au titre de la garantie concernant les moteurs montés sur les ENTERREUSE DE CABLE relèvent de la compétence du réseau d'assistance correspondant et ne relèvent pas de la compétence de CARAVAGGI.
3. La garantie ne prévoit pas la couverture de dommages provoqués par des emplois impropres ou incorrects, un entretien insuffisant, des accidents ou des **dommages subis pendant le transport**.
4. Les éléments consommables sujets à usure tels que les lames, marteaux, etc. , ne sont pas compris dans la garantie.
5. Les mises au point de montage et de mise en œuvre sont à la charge du distributeur, du revendeur ou du concessionnaire.
6. Les réparations, activités d'entretien ou modifications réalisées par des personnes ou des revendeurs non autorisés entraînent la perte d'effet immédiate de la garantie.
7. L'entretien et le réglage ordinaires relèvent de la compétence du propriétaire et sont donc exclus de la garantie.
8. L'utilisation et le montage de composants et d'accessoires non originaux entraînent la perte d'effet immédiate de la garantie.

MANIÈRE DE PROCÉDER POUR LA DEMANDE D'INTERVENTION AU TITRE DE LA GARANTIE

Si l'ENTERREUSE DE CABLE révèle des défauts de matériel ou de fabrication, le propriétaire devra présenter une demande écrite au titre de la garantie dans les termes suivants :

1. La machine devra être apportée au revendeur chez lequel elle a été achetée ou auprès d'un revendeur agréé CARAVAGGI.
2. Le propriétaire devra présenter le coupon de garantie régulièrement complété ; à défaut, il devra présenter la facture d'achat.
3. La demande au titre de la garantie sera établie par le revendeur, qui la transmettra à CARAVAGGI.
4. La concession ou non du droit à la garantie est une décision sans appel de CARAVAGGI.

La garantie prend effet à partir de la date de mise en service, à condition qu'elle ne soit pas postérieure à 30 jours à compter de l'expédition de l'usine et dure 12 mois naturels.

NOTES

www.autocable.be

Rev.1-2011